



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ventes aux enchères

Question écrite n° 78150

Texte de la question

Mme Anne Grommerch attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les lourdeurs administratives qui pèsent sur le marché de l'art. En effet, les disparités, le poids des taxes, des droits dérivés et de la TVA à l'importation des oeuvres d'art sont un obstacle à la croissance de ce secteur. En conséquence, elle lui demande quelles sont les mesures qui seront prises pour éviter ce déclin et à quelle date sera transposée la directive européenne services aux ventes aux enchères.

Données clés

Auteur : [Mme Anne Grommerch](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78150

Rubrique : Ventes et échanges

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 2010, page 4858

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)